

# Les Jours 20 & 21 de l'Encre Rennes avril 2024

## Les interdits sur l'événement

Depuis l'instauration du plan Vigipirate, nous devons renforcer la sécurité lors d'événements. Nous comptons sur votre coopération car votre présence est essentielle à la réussite de l'événement. Pour faciliter le processus, voici une liste des objets qu'il est recommandé de laisser chez vous.

Des agents de sécurité seront présents à l'entrée et veilleront au respect de ces obligations. Pour un événement serein, merci de respecter ces interdits.

- Armes à feu, toutes munitions
- Bagages
- Mégaphones
- Laser
- Siège pliable (sauf besoin médical, un justificatif pourrait vous être demandé)
- Bouteilles en verre
- Objets tranchants, contondants & coupants
- Aérosols vaporisateurs
- Animaux (sauf chiens d'assistance, un justificatif pourrait vous être demandé)
- Parapluies non rétractables
- Bouteilles de gaz
- Produits chimiques
- Produits extrêmement inflammables
- Tout objet en métal (gourdes autorisées)
- Nourriture extérieure (un foodcourt est mis en place sur l'événement)
- Feux d'artifice, pétards, fusées de détresse, briques, allume-feu, gaz lacrymogène, armes factices
- Les boissons contenant de l'alcool
- Gobelets en plastique contenant un liquide
- Les perches à selfie
- Les véhicules motorisés et non motorisés (hoverboard, skateboard, trottinettes électriques, etc.)

**Si les consignes indiquées ci-dessus ne sont pas respectées, vos objets pourraient vous être confisqués et dans le pire des cas, vous nous verrez dans l'obligation de vous refuser l'accès à l'événement.**

**Tout objet non autorisé dissimulé et découvert après le passage de la sécurité entrainera l'exclusion définitive de l'événement.**

**Merci de votre compréhension.**